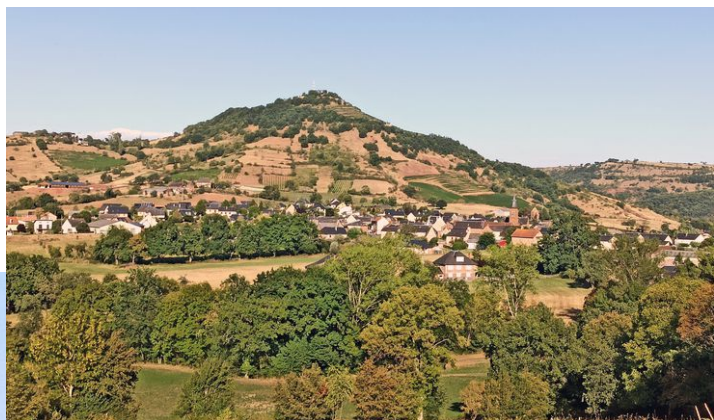




Bulletin Municipal



Janvier 2021



2021 ... Une nouvelle année démarre dans un contexte de crise sanitaire qui dure depuis près d'un an.

En mars 2020, vous avez élu une nouvelle équipe municipale renouvelée d'un peu plus de la moitié, qui s'est mise au travail rapidement dans des conditions particulières ne permettant pas un fonctionnement tout à fait «normal».

Nous avons repris une organisation ayant fait ses preuves lors du dernier mandat. L'ensemble des conseillers travaille et étudie les divers sujets et projets en commissions, avant qu'ils ne soient budgétisés. Certains sont amendés et modifiés au besoin avant d'être présentés en conseil municipal.

La plupart des conseillers municipaux sont aussi membres des commissions communautaires. Vous trouverez dans les pages suivantes les affectations de chacun.

Depuis le début de notre mandat, notre pays connaît une crise sans précédent. Nous avons dû nous adapter dans notre façon de vivre, de travailler entre confinement et dé-confinement successifs. C'est une situation compliquée qui a des conséquences financières, sociales et humaines. La vie associative est quasiment à l'arrêt, nous ne savons malheureusement pas jusqu'à quand.

Durant le 1^{er} confinement, nous avons vu des initiatives citoyennes spontanées qui nous ont prouvé que la solidarité était toujours présente : des personnes ont fait des courses pour leurs voisins, des commerçants ont livré leurs clients à domicile, d'autres personnes ont fabriqué bénévolement des masques, des blouses pour les personnels de santé, des élus ont appelé régulièrement les personnes isolées ou fragiles. Lors du déconfinement, les personnels des services techniques ont dû, à plusieurs reprises, réaménager les classes ainsi que le restaurant scolaire pour répondre aux évolutions des protocoles sanitaires. Les personnels qui interviennent auprès des enfants dans les écoles ou à la cantine, se sont également adaptés en acceptant d'effectuer des tâches différentes tout en modifiant, leurs horaires. Le personnel du secrétariat de mairie quant à lui, a toujours été présent pour permettre à la collectivité de fonctionner normalement.

Pendant cette année, d'autres gestes de solidarité ont été mis en avant. Cet été, des jeunes de l'association HumAFR affiliée à Familles Rurales, se sont proposés pour aider les employés communaux à désherber les cimetières de la commune : merci à eux. Au lieu de se plaindre du mauvais entretien des cimetières et de la présence de ces jeunes pour les nettoyer, certains administrés auraient pu se joindre à eux, comme cela s'est produit dans d'autres communes. Ces mêmes jeunes sont venus renforcer l'équipe de bénévoles en charge de la collecte pour la Banque Alimentaire. Pour le Téléthon, la vente à emporter mise en place par le Renouveau Sportif a rencontré un immense succès.

Je vous invite à parcourir ce bulletin afin de découvrir les principaux travaux réalisés dans notre commune cette année. Vous y trouverez également de nombreuses informations très utiles pour votre quotidien. Comme nous nous y étions engagés lorsque nous nous sommes présentés à vos suffrages, nous avons amélioré notre site internet que je vous invite à découvrir au plus tôt, si vous ne l'avez déjà fait. Afin d'avoir une communication plus rapide auprès de vous, nous avons adhéré à l'application « Panneau Pocket ». Vous êtes ainsi destinataires de toutes sortes d'informations : alertes météo, coupures d'eau, de gaz ou d'électricité, mais aussi de la vie de la commune, des manifestations organisées par les associations etc ... N'hésitez pas à la télécharger sur votre mobile ou à la consulter sur votre ordinateur, de façon totalement gratuite.

Un point sur le développement de la ZA du Vallon : Les sociétés Arbo-Parc et Atout-Vert, l'atelier de motoculture « Motoculture Distribution Service » et l'atelier « Autrement Découpe » ont intégré leurs nouveaux locaux depuis quelques mois et fonctionnent bien. De nouveaux permis de construire sont en cours d'instruction concernant l'installation d'un couvreur, d'un maçon, d'un électricien ainsi qu'une entreprise de travaux publics. D'autres artisans et commerçants ont réservé des terrains et devraient très rapidement déposer leur permis de construire. Prochainement un garage Citroën va ouvrir ses portes dans les anciens locaux d'Arbo-Parc.

Concernant les commerces du village : l'ancien café restaurant «le Cactus» a malheureusement fermé ses portes, la Pizzeria du Vallon a un nouveau gérant et la Pharmacie un nouveau propriétaire. Bienvenue à tous ces commerçants et artisans, ainsi qu'aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer à Saint-Christophe-Vallon pour y travailler et y vivre.

Tout ceci, nous permet d'espérer que, lorsque cette crise sera passée, notre vie reprendra son cours normal et que notre village retrouvera son dynamisme et sa vitalité grâce à ses associations, ses commerçants, ses artisans, ses écoles et à l'ensemble de ses habitants.

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux vu le contexte sanitaire, n'aura malheureusement pas lieu. Soyez prudents et prenez soin de vous et de vos proches.

Respectueusement,
Christian Gomez

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour adresser à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2021.

Cérémonie des vœux 2020



Lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon le 12 janvier 2020. Christian Gomez a remercié chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui s'investissent sans compter tout au long de l'année pour préserver le tissu social indispensable au sein d'une collectivité. Devant plus d'une centaine de citoyens, le maire a également salué le travail du personnel communal sans oublier l'équipe municipale qui a travaillé à ses côtés durant les six dernières années.



Elections municipales 2020



La nouvelle équipe municipale élue lors des élections du 15 mars 2020

De gauche à droite : Jean-Louis Veyrier, Alexandre Belet, Carine Lemaréchal, Jean-Luc Lanza, Blandine Delcuzoul, Maëva Cerneaux, Benoit Brachet, Caroline Birol, Roger Darses, Christian Gomez, Jean-Paul Franque, France Deltour, Thierry Flauss, Christine Robert et Azilis Bellec.

L'équipe municipale



Christian Gomez, Maire, délégué communautaire
Vice-Président de la commission communautaire « Vie sociale »

Les adjoints au maire



Jean-Luc Lanza
1^{er} adjoint au maire



Azilis Bellec
2^{ème} adjointe au maire

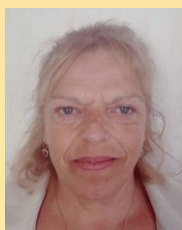


Jean Louis Veyrier
3^{ème} adjoint au maire,
délégué communautaire



France Deltour
4^{ème} adjointe au maire,
déléguée communautaire

Les conseillers municipaux



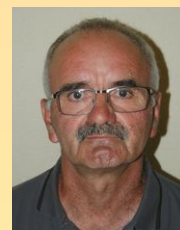
Christine Robert



Alexandre Belet



Blandine Delcuzoul



Roger Darses



Caroline Birol



Benoit Brachet



Carine Lemaréchal



Jean-Paul Franque



Maëva Cerneaux



Thierry Flauss

SYNDICATS MIXTES & ORGANISMES PUBLICS

SIEDA : Maëva Cerneaux

(Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de l'Aveyron)

SMAEP : Christian Gomez et Azilis Bellec

(Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable)

SMICA : Jean-Luc Lanza

(Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaise)

AVEYRON INGENIERIE : Azilis Bellec

(Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaise)

CNAS : Christine Robert

(Comité National de l'Action sociale)

CORDEF : Thierry Flauss -

Correspondant Défense

REFERENT SECURITE ROUTIERE : Roger Darses

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE VALLON

CONSEIL MUNICIPAL

15 membres élus

Services
Techniques

Services
Administratifs

INTERCOMMUNALITE

Délégués auprès de la Communauté des Communes de
Conques Marcillac

Christian Gomez - Jean-Louis Veyrier - France Deltour

COMMISSIONS MUNICIPALES ...

COMMISSIONS MUNICIPALES...



FINANCES

Christian Gomez (Président)

Jean Luc Lanza (Vice-Président)

Jean-Louis Veyrier - Blandine Delcuzoul

Maëva Cerneaux



**VOIRIE- RESEAUX -
URBANISME & TERRES
AGRICOLES**

Christian Gomez
(Président)

Jean-Louis Veyrier
(Vice-Président)

Roger Darses
Alexandre Belet
Maëva Cerneaux

DOMAINE COMMUNAL

BATIMENTS PUBLICS,
EQUIPEMENTS SPORTIFS,
ESPACES VERIS,
DEVELOPPEMENT & CADRE DE VIE

Christian Gomez
(Président)

Azilis Bellec

(Vice-Présidente)

Jean-Louis Veyrier - Benoît

Brachet - Jean-Paul Franque

- Thierry Flauss - Alexandre

Belet - Caroline Birol -

Carine Lemaréchal

APPELS D'OFFRES

Christian Gomez
(Président)

Titulaires

Thierry Flauss

Roger Darses

Jean-Louis Veyrier

Suppléants

Christine Robert

Azilis Bellec

Jean-Luc Lanza

VIE SCOLAIRE & ASSOCIATIVE

ECOLIS - CANTINE - ACCUEIL DE LOISIRS -
ASSOCIATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

Christian Gomez
(Président)

Christine Robert
(Vice-Présidente)

Blandine Delcuzoul

Maëva Cerneaux

Carine Lemaréchal

Caroline Birol

**Commission
Communale
des Impôts Directs**

Membres : Azilis

Bellec - Jean-Louis

Veyrier - Benoît

Brachet - Denis

Bedos - Didier Noyé

- Marc Chauzy -

Dominique Cazals -

Jean-Pierre Besses -

Françoise Aurejac -

Edouard Dziewa -

Fabienne Bonhoure -

Arlette Monserat

**ORGANISATION & FONCTIONNEMENT
DES SERVICES MUNICIPAUX**

Gestion des services municipaux, ressources
humaines, plannings, Communication, CNAS,
Agence Postale, Protocole des cérémonies

Christian Gomez
(Président)

France Deltour
(Vice-Présidente)

**Section
Technique**

Roger Darses
Alexandre Belet

**Section
Administrative**

Jean-Paul Franque
Christine Robert
Azilis Bellec
Blandine Delcuzoul



VOS REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

- > Aménagement du territoire : Christian GOMEZ (titulaire) - Jean-Louis VEYRIER (suppléant)
- > Assainissement, Milieu Aquatique : Christine ROBERT (titulaire) - Jean-Luc LANZA (suppléant)
- > Culture : Azilis BELLEC (titulaire) - Jean-Paul FRANQUE (suppléant)
- > Déchets ménagers : Carine LEMARECHAL (titulaire) - Christine ROBERT (suppléante)
- > Développement économique et numérique : Jean-Paul FRANQUE (titulaire) - Christian GOMEZ (suppléant)
- > Développement durable, économie d'énergie : Caroline BIROL (titulaire) - Maëva CERNEAUX (suppléante)
- > Finances générales : Jean-Luc LANZA (titulaire) - Jean-Louis VEYRIER (suppléant)
- > Tourisme : Maëva CERNEAUX (titulaire) - Caroline BIROL (suppléante)
- > Vie sociale : Christian GOMEZ (titulaire) - France DELTOUR (suppléante)
- > Voirie : Alexandre BELET (titulaire) - Roger DARSESES (suppléant)



Crise sanitaire ... et solidarité locale



A Saint-Christophe-Vallon, la solidarité n'est pas un vain mot. Dès le début de la crise sanitaire le manque de tenues de protection s'est fait vivement ressentir dans les EHPAD et chez les soignants en général. Marithé Estivals-Domergue, à Glassac, s'est aussitôt mise au travail dans un premier temps, pour la réalisation de masques qui faisaient cruellement défaut. De nombreuses bénévoles sont venues à son aide : particuliers, adhérents du Renouveau Sportif et élus. Chacun a contribué à sa façon à cet élan de solidarité: collecte de vieux draps et d'élastiques, confection de masques, sur-blouses et charlottes, livraison aux bénéficiaires... pour leur plus grande satisfaction, notamment à l'EHPAD de Clairvaux.

Ecole ... et déconfinement

Après plusieurs phases de déconfinement progressif, les enfants ont repris le chemin de l'école le 11 mai dernier. A la fois à l'école Arc-en-Ciel mais aussi à l'école Sainte-Marie-des-Prés. Ils étaient tous heureux de retrouver leurs copains mais aussi leurs maîtresses. Pour le plus grand soulagement des parents qui ont pu reprendre leurs activités habituelles. Cette période de confinement a permis à certains de mesurer le rôle de l'école au quotidien et de prendre conscience de la difficulté d'enseigner ... Le château des enfants a également réouvert en grand ses portes pour la garderie habituelle. Le traiteur « l'Auberge de Bruéjols » a cessé la livraison des repas froids pour revenir à des repas chauds, livrés dans les locaux de la cantine, comme par le passé.

Les quartiers des écoles et de la garderie ont ainsi retrouvé leur animation traditionnelle. Et c'est un réel plaisir de revoir les enfants évoluer et s'amuser dans les cours de récréation. Christian Gomez, maire de Saint-Christophe-Vallon s'est félicité de la parfaite collaboration entre les élus, les enseignants, les employés municipaux et la directrice de Familles Rurales : « *cela nous a permis d'accueillir un maximum d'enfants au cours des premières semaines et de tester les mesures sanitaires mises en place. Je tiens à les en remercier tous, chaleureusement* ».



Communication



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket

Pour être **INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ** des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.







OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Toujours soucieuse d'informer en temps et en heure la population, la municipalité s'est dotée d'un nouvel outil de communication simple d'utilisation : l'application Panneau Pocket. N'hésitez pas à la télécharger sur votre téléphone portable ou sur votre PC.

COMMUNE DE Saint-Christophe-Vallon

ACCUEIL > ACTUALITÉS COMMUNE DE SAINT-CRISTOPHE-VALLON

Le site internet de Saint-Christophe-Vallon fait peau neuve !

Publiée le 04/11/2020



Mairie de Saint-Christophe-Vallon
2 rue du Café
12100 Saint-Christophe-Vallon
Tél : 04 67 52 71 30
Courriel : mairie.saintchristophevallon@orange.fr

Horaires
Lundi : 9h00 - 12h00 - 14h00 à 17h00
Mardi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 - 14h00 à 17h00
Samedi : 9h00 à 12h00

En partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises (SMICA), la municipalité a souhaité faire évoluer son site internet devenu obsolète. Plus moderne et plus intuitif, ce nouveau site s'inscrit comme un véritable support d'informations.

Recensement 2020

Du 15 janvier au 16 février 2020, le recensement de la population a été réalisé par 3 agents recenseurs, encadrés par Sylvie Noyé (secrétaire de maire) et Edouard Dziéwa (conseiller) que nous remercions très chaleureusement. 1196 habitants ont été recensés selon les chiffres de l'INSEE.

De gauche à droite, Sylvie Noyé, Michel Poulain, Sylvie Roques, Anne Mochalès et Edouard Dziéwa



Cérémonie du 10 août et du 11 novembre 2020



Comité restreint pour la cérémonie du 11 novembre 2020 au monument aux morts de la place de la mairie, où Christian Gomez dans un moment solennel, a rendu hommage aux morts pour la France.

Banque Alimentaire

2020

A Saint-Christophe-Vallon, les magasins Utile, Netto, Bibal et Tardieu ont activement collaboré à cette collecte. A Netto, une tonnelle a été installée près de l'entrée du magasin afin d'abriter les bénévoles et respecter la distanciation sociale, en cette période de crise sanitaire. Des jeunes, du groupe HumAFR affilié à Familles Rurales, sont venus étoffer les rangs des volontaires. Tous équipés bien sûr de masques, gants, gel hydroalcoolique, etc ...

Le vendredi 27 et le samedi 28 novembre se sont déroulées les journées de collecte nationale pour la Banque Alimentaire. Les magasins d'alimentation situés sur la Communauté de Communes Conques /Marcillac ont participé à cette opération.

Grâce à la générosité des Saint-Christophorois et des clients venus des communes voisines, de nombreuses denrées ont été recueillies malgré un contexte économique difficile, suite à la pandémie. Selon Aurore, animatrice à Familles Rurales, très étonnée : « Ce ne sont pas les personnes, a priori les plus aisées, qui sont les plus généreuses » et de poursuivre : « Ce matin, un monsieur nous a rempli la moitié d'un caddie en précisant que, grâce à la Banque Alimentaire, il avait pu il y a quelques années relever la tête ». Un bel exemple de reconnaissance !

Ces marchandises, essentiellement alimentaires, seront distribuées en priorité aux habitants les plus démunis du territoire Conques/Marcillac-Vallon, sous l'impulsion de Cathy Barret, présidente de l'association Conques/Marcillac Solidarité, émanation de la Banque Alimentaire Aveyron/Lozère. Comme d'habitude les bénéficiaires de l'aide alimentaire pourront retirer leurs colis au local de l'association, 49 l'avenue Gustave Bessieres à Marcillac-Vallon, le 3ème vendredi du mois, de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Merci aux généreux donateurs, aux magasins partenaires, aux élus et bénévoles de Saint-Christophe-Vallon et des communes voisines, aux jeunes d'AFR et à leurs encadrants, venus prêter main forte au magasin Netto, pour réaliser la collecte mais aussi pour livrer et ranger les denrées au dépôt de Marcillac.

Près d'une tonne de produits alimentaires collectée sur la commune

Personnes fragiles

Dans le contexte de la crise sanitaire, notre commune a mis en place un registre des personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans et/ou handicapées). Le but de ce registre étant de faciliter le travail des services sociaux et la réactivité des services de secours lors des périodes de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, épidémies...).

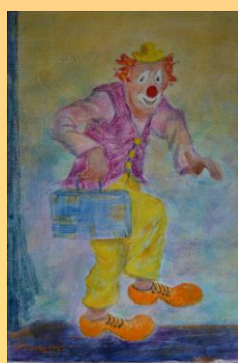
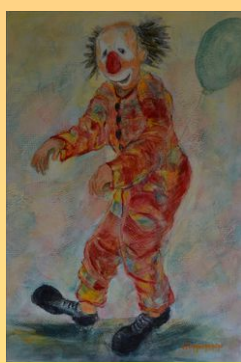
Les personnes concernées sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie au 05-65-72-71-30.



Bibliothèque Municipale

En cette année 2020, si particulière, les activités de la bibliothèque ont été fortement impactées et limitées par la crise sanitaire. Seuls les enfants du centre de loisirs, ont pu bénéficier d'une animation autour de livres sur l'alimentation, le 15 janvier.

Geneviève Pleinecassagne, artiste peintre, nous a permis d'admirer ses magnifiques paysages et Pepito, Firmin et Prosper, ses clowns rigolos.



En mars, le confinement s'est imposé, la bibliothèque a dû fermer. Dès le déconfinement, après avoir récupéré les livres empruntés par nos adhérents, nous avons préparé pour ceux qui le souhaitaient des « poches surprise », dans le respect des consignes sanitaires. En septembre, la bibliothèque a rouvert ses portes, le samedi, tous les 15 jours. Le 30 octobre, les mesures gouvernementales ont contraint à une nouvelle fermeture.

Nous souhaitons de tout cœur que la bibliothèque puisse fonctionner dans les meilleures conditions possibles, pour permettre à nos adhérents de découvrir les dernières nouveautés. Une quarantaine de livres ont été achetés en juin et d'autres le seront avant la fin de l'année.

Bonne année 2021, en espérant qu'elle sera une bien meilleure année que la précédente, riche en activités et en lectures.



N'oubliez pas que « La lecture est un antidote à l'ennui » et que « Le livre est le meilleur ami de l'homme en tout temps et en toutes circonstances ».

Ecole Arc-en-ciel

L'école Arc-en-Ciel accueille cette année 88 élèves (de la petite section au CM2). A la rentrée de septembre, l'école s'est vue dotée d'un VPI* pour la classe des GS/CP ainsi que de 6 ordinateurs grâce au financement de l'État et de la municipalité dans le cadre du projet ENIR.

* Vidéo Projecteur Interactif



Le projet d'école, encore d'actualité cette année, définit les grandes orientations pédagogiques autour du vivre ensemble, du parcours d'éducation artistique et culturelle, et de l'acquisition des savoirs fondamentaux. L'équipe pédagogique se renouvelle chaque année autour d'un noyau fixe, chacun apportant ses différences et sa complémentarité.

En ce temps de COVID, de nouveaux projets voient le jour. La classe des GS/CP participe à une « classe bleue : aisance aquatique » avec une formation quotidienne à la piscine Aquavallon pendant 2 semaines. Ce programme est initié par le ministre de la Jeunesse et des Sports dans la prévention des noyades. Yves Lavernhe, conteur, viendra égayer la fête de Noël en racontant des histoires sur le thème de Noël et de l'Hiver avec un spectacle intitulé « L'Enfant de Neige ».



Au printemps, les classes de GS/CP, CE et CM se rendront à Conques pour assister au spectacle « Le Berger des sons ». En préparation à ce spectacle, les classes rencontreront l'artiste afin de découvrir avec lui, les différents instruments qu'il utilise et enrichir leur parcours éducatif et culturel. La classe des PS/MS assistera quant à elle au spectacle « Madame et Oursing » et participera également à un atelier avec l'artiste. Le projet de l'école s'articule cette année autour du thème « Voyage autour du monde ». Chaque classe s'attachera à découvrir la culture des différents continents tout au long de l'année scolaire.

Le bureau de l'Association des Parents d'élèves est resté stable, avec sa présidente Sabine Garrel. De nouveaux parents viennent enrichir cette association au fil des ans, association indispensable à notre école et qui permet aux enfants, entre autres, de pouvoir participer à différentes sorties scolaires. Nous les en remercions vivement.

A.P.E

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école publique Arc en Ciel œuvre toute l'année scolaire afin de proposer des actions permettant de réunir des fonds, qui sont utilisés pour financer les transports, les sorties, les intervenants extérieurs, les spectacles, les inscriptions USEP, les classes vertes ainsi que les goûters de rentrée, de Noël, de carnaval ...

Cette année a été particulière, mais l'APE a pu participer aux sorties qui ont eu lieu avant le mois de mars 2020, également à l'achat de magazines et de jeux pour Noël pour chaque classe. La classe GS/CP a aussi participé au programme « aisance aquatique » en décembre 2019. L'APE a contribué à l'achat de manuels pour les classes. La situation sanitaire nous contraint d'annuler les activités habituellement proposées (quine, bourse aux jouets ...) mais nous espérons pouvoir proposer la chasse aux oeufs aux enfants pour Pâques ! En attendant, nous organisons depuis la rentrée des ventes par correspondance qui ont un gros succès.

Nous sommes joignables à tout moment, à l'école ou par mail : ape.saintchristophe@hotmail.fr

Le bureau est constitué comme suit:

Sabine Garrel (Présidente), Cyrielle Bernet (Vice Présidente), Emilie Robert (Trésorière), Caroline Birol (Vice Trésorière), Delphine Giaccobi (Secrétaire), Vanessa Jehel-Fréjaville (Vice Secrétaire).

Ecole Saint-Marie-des-Prés

L'équipe éducative fut ravie de retrouver tous les enfants, nouveaux et anciens élèves, pour la rentrée des classes de septembre. C'est également avec plaisir que l'établissement accueille cette année une nouvelle enseignante en CE- CM : Marie Laure Fouet.

La répartition des classes pour l'année 2020-2021 est la suivante : la classe de TPS-PS-MS-GS-CP avec Marion Savenier, chef d'établissement pour la 2ème année, accompagnée de Lya Maurin, aide maternelle comptera en janvier 21 enfants et la classe des CE-CM avec Marie-Laure Fouet avec 17 élèves. Les effectifs restent stables cette année encore.

Au niveau des sorties et interventions, les enfants bénéficient de l'apprentissage de l'espagnol, dès le CP, avec l'appui d'une professeure du collège Saint Joseph de Marcillac. Ils se rendent également au gymnase de Saint-Christophe-Vallon, une semaine sur deux pour l'éducation physique.

Les projets de sorties sont en attente de l'évolution sanitaire, cependant les enseignantes ont toujours à cœur de permettre à chaque enfant d'apprendre à son rythme, dans la confiance et la relation aux autres, notamment en travaillant en ateliers, en adaptant au mieux pour chaque élève, en assurant le soutien scolaire ... De nombreuses idées mûrissent également sur l'aménagement de la cour de récréation par et pour les enfants.

Pour clore cette année 2020, les enfants ont attendu avec impatience l'arrivée du Père Noël à l'école !

N'hésitez pas à suivre les nombreux événements de l'école et la vie des enfants sur le facebook de l'école Sainte- Marie-des-Prés.



A.P.E.L

L'association des parents d'élèves propose habituellement plusieurs rendez-vous au cours de l'année (quine, petit déjeuner, vide-grenier etc ...) qui sont devenus au fil du temps des moments de rencontres pour les habitants du village. Cette année, la crise sanitaire a stoppé net les projets prévus, en plein mois de mars, quelques jours après la réalisation du vide grenier. Toutefois, fort d'une équipe dynamique, les parents ont su s'adapter en proposant de nouvelles animations telles qu'une vente de chocolats, d'objets décoratifs pour les fêtes de fin d'année ainsi qu'une tombola de Noël qui permettent d'apporter un peu de gaieté et de bonne humeur dans ces temps troublés. Ces actions contribuent au financement des sorties scolaires et aux différents projets d'embellissement de l'école. Cet automne, la cour de récréation a pu faire peau neuve grâce à la réalisation de nombreuses peintures de jeux au sol. De même, le financement d'un nouveau toboggan est en cours de finalisation.

Lors de l'assemblée générale, le conseil d'administration a accueilli de nouveaux membres. Le bureau cette année, est constitué de la façon suivante :

Président : Antony Pègues, Vice-Président : Mathieu Trincal, Trésorière: Maëva Cerneaux, Trésorière adjointe : Lucie Arriéta, Secrétaire : Elodie Singlard-Causse, Membres : Adeline Pascal, Alexandra Bouissou, Alexis Gaillac, Amandine Joffre, Anne Morand, Géraldine Corrédor et Laurianne Huta.



Aménagements & Réalisations

Aménagement Urbain



Aménagement d'une voie piétonne entre le lotissement des Chênes et de L'Aurial en continuité du chemin de Tayrac ouvert au public en 2019.



Voirie générale



Réfection et mise en sécurité de la route desservant le hameau de Cabantous, avec la réalisation d'un espace de croisement.



Entretien annuel de la voirie communale par le procédé du « point à temps » réalisé par les agents communaux, épaulés par un agent de la commune de Clairvaux, dans le cadre de la mutualisation des moyens et des personnels.



Sécurisation axe routier

Mise en sécurité de la traversée de Glassac pour lutter contre la vitesse excessive en agglomération. Traçage au sol, installation d'un radar pédagogique et matérialisation de trottoirs d'accotement aux entrées du hameau.



Eaux pluviales

La commune a réalisé des travaux de rénovation d'une partie du réseau d'écoulement des eaux pluviales en bordure de la RD 11 en traversée de Glassac, suite à d'importants problèmes d'évacuation.



RD 840

Après 18 mois de travaux, la RD 840 a retrouvé ses fonctions avec de meilleures conditions de roulage.

Ces travaux ont été nécessaires pour procéder à la rénovation complète de tous les réseaux humides (eau potable, eaux usées et eaux pluviales), lesquels ont été cofinancés par la Communauté de Communes de Conques-Marcillac, le Syndicat Mixte de l'Adduction de l'Eau Potable ainsi que notre commune.

Le Conseil Départemental a été maître d'oeuvre dans la réalisation de la bande de roulement. La partie en traversée de l'agglomération a été faite avec un bitume phonique comme solution au bruit routier.

Le coût important de ces travaux de rénovation des réseaux humides et la remise en état des trottoirs n'a pas permis de dégager un budget supplémentaire pour enfouir les réseaux secs.



Le comité cantonal des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Marcillac-Vallon a organisé son rassemblement annuel dans notre commune pour célébrer le 58ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. « Une journée particulièrement réussie et empreinte de dignité, d'émotion et de souvenirs partagés très forts » a souligné Michel Sirvain, Président du comité. Une messe a tout d'abord été célébrée par Frère Jean-Régis devant une assemblée fervente.

La cérémonie qui a suivi au monument aux morts, en présence du maire Christian Gomez, a été particulièrement respectueuse et marquée par une forte émotion à la lecture du message exposant les horreurs de la guerre, par le Président Michel Sirvain. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts pour entretenir le souvenir. Une minute de silence a été observée en la mémoire de tous les camarades morts pour la France, en Afrique du Nord. La sonnerie aux morts a retenti, suivie d'une vibrante Marseillaise, avant la remise de la Croix du combattant à cinq récipiendaires : Marc Chauzy, Lucien Combettes, Gaston Guillebastre, Roger Rouquier et Louis Petit.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité. La qualité de prestation musicale de l'Harmonie de Marcillac accompagnant les différents moments de la matinée a été particulièrement appréciée par l'ensemble des participants.



Basket Vallon



Comment décrire notre club ? C'est simple ... C'est une association qui depuis plus de 40 ans porte fièrement et vaillamment les couleurs des vignerons du Vallon sur les terrains de basket du département et de la région. Ainsi, pour cette saison 2020-2021, une soixantaine de licenciés de 5 à 52 ans a permis au club d'engager des équipes dans plusieurs catégories filles et garçons (U7, U9, U11, U13, U17 et seniors) malgré le contexte compliqué lié à la crise sanitaire. Durant son assemblée générale qui s'est tenue fin juillet 2020, Justine Lacan et Caroline Pons ont annoncé leur souhait de se retirer de la gouvernance du club, après quelques années marquées par un investissement sans faille. Le club les remercie chaleureusement.

Un nouveau bureau a été élu en août où Aurélia Auguste et Mailys Vernet, deux jeunes seniors filles, ont été élues coprésidentes. Les membres bénévoles du bureau sortant ont reconduit leur candidature pour épauler ces deux jeunes promues, permettant ainsi au club de s'inscrire dans la continuité. Le nouveau bureau sous le « coaching » des coprésidentes souhaite accompagner les équipes et tous les adhérents vers de nouveaux horizons : *« Malgré cette période difficile, nous restons pleinement investis en envisageant l'avenir avec optimisme, et dès que nous le pourrons, des actions concrètes seront proposées, tel qu'un stage sportif ainsi que des événements festifs. Au delà des résultats sportifs, des qualités de combativité, de technicité, d'adresse et d'esprit collectif indispensables au Basket, nous continuerons à promouvoir un esprit convivial et des valeurs associatives, dans un club à dimension familiale, où le bénévolat s'inscrit comme l'ADN de l'association »*, soulignent les coprésidentes. Le club remercie toutes les collectivités pour leur soutien financier et la mise à disposition de structures de qualité.



facebook

Si vous aussi vous avez envie de découvrir ce sport collectif et/ou participer à la vie du club, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant Mailys Vernet au 06 30 78 00 20 et Aurélia Auguste au 07 67 76 18 61.

Le Renouveau Sportif du Vallon



L'assemblée générale du club, le 10 Septembre 2020, faisait état d'un bilan satisfaisant malgré de nombreuses annulations de manifestations, suite aux conséquences dues aux restrictions sanitaires. Le Club avait une belle progression dans les activités adaptées aux seniors de notre vallon.

Les 6 activités proposées, encadrées par nos 12 animateurs fédéraux bénévoles (et bientôt 16) et nos 3 éducateurs professionnels, n'ont pu fonctionner que 6 mois sur 9. Nous comptabilisons 307 adhérents répartis sur les 6 activités : 115 aux randonnées, 32 à la gym douce, 26 à la gym d'entretien, 25 au swin golf, 40 au Yoga, 153 à la danse et bientôt la Marche Nordique. Le rapport des activités mettait en exergue la vitalité du club, notamment dans les actions les plus importantes, soit : Journée vélo pour les femmes ayant des fonctions de direction par le CDOS, Thé dansant avec Gilles Saby, Chorale de Villefranche, Colloque santé à Nantes, fabrication de jus de pomme avec 350Kg de fruits, marché de Noël à Nuges, Journée régalaide (Poule farcie et loterie) pour le Téléthon, repas des randonneurs, dégustation des 37 galettes des rois, Thé dansant avec Gilou-Rétro-Musette, etc ...

Mais dès le 15 mars et ce, jusqu'au 31 août nous avons dû annuler de grands rassemblements tels que le repas choucroute de fin de danse, la journée départementale du Coders 12, le séjour sportif à Rosas en Espagne et le Festival du Rouergue et Cultures du Monde en août. Ces deux dernières actions seront reportées en 2021 si tout se passe bien. Les responsables du club ont esquissé un calendrier prévisionnel dans l'espoir de pouvoir le réaliser sans encombre.

A savoir qu'il sera mis en place un calcul d'avoirs sur les activités non réalisées à la gym et au yoga. Quant à l'activité danse, aucune reprise n'est possible, ce qui va impacter très significativement les inscriptions pour la saison 2020/2021 ainsi que la trésorerie du club. Toutes ces activités entretiennent un lien social et une forme physique indispensables pour notre équilibre. Nous formulons l'espoir d'une reprise sécurisée pour 2021. Nous avons hâte de nous retrouver pour retisser des liens d'amitié. Vous avez 50 ans, demandez des renseignements et venez nous rejoindre.

En photo : Elus du Club et Gym douce équilibre.

Marie-Thé : 06 85 10 57 17 Arlette : 06 74 13 01 17 Roseline : 06 72 28 22 37



Téléthon : Le club a organisé le 4 décembre dernier une vente de plats à emporter, pour alimenter la cagnotte du Téléthon en faveur de la recherche médicale. C'est une formidable équipe de volontaires qui a préparé 220 parts de poules farcies proposées à la vente avec toute une diversité de pâtisseries et desserts fabriqués « maison ».

Les dons récoltés auprès de la population et des associations locales ont été très importants : Club de l'amitié, Sport Quilles, APEL Ecole Sainte-Marie-des-Prés, Comité des fêtes, Coders 12 et le Club du Renouveau Sportif du Vallon.

La recette s'élève à 3450 € et sera versée dans sa totalité à l'A.F.M.

Tous nos remerciements à nos bénévoles organisateurs et à tous les donateurs et acheteurs qui ont été satisfaits.

Le Club de l'Amitié

Au fil de l'année 2020, sous la houlette de Josette Rey sa Présidente, le Club de l'Amitié proposait d'offrir à ses adhérents de nombreuses animations :

- l'A.G du mois de janvier clôturée par la traditionnelle galette des rois
- 3 repas festifs (repas Stockfish, repas de fin de saison, repas de Noël)
- un spectacle à l' Amphithéâtre le 24 mars
- le quine du Club le 12 avril
- une soirée théâtre en mai
- un séjour découverte à Carcans, en Gironde, au mois de juin, en compagnie d'adhérents de clubs voisins
- une sortie à la journée en septembre
- des après-midis récréatifs suivis d'un goûter, les premiers mercredis de chaque mois

Ces rencontres conviviales devaient permettre à chacun de passer d'agréables moments d'échange et de partage et pour certains, d'oublier un peu les tracasseries quotidiennes ou de rompre l'isolement.

Malheureusement, un intrus nommé COVID, a décidé de s'installer durablement, venant ainsi perturber le programme établi.

Gageons toutefois, que 2021 puisse nous offrir des cieux plus cléments et, espérons-le, la possibilité de nous revoir très bientôt.

Les seniors qui souhaitent rejoindre l'association seront les bienvenus. Ils peuvent obtenir des renseignements complémentaires en téléphonant au 05-65-72-74-04 (Josette REY) .



La Communauté de Communes est labellisée France Services par l'Etat, établissant ainsi un partenariat avec 10 opérateurs nationaux pour l'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives.

Les missions des agents de la Communauté de Communes en charge de l'accueil France Services sont :

- d'apporter au public des réponses de premier niveau pour les dix opérateurs nationaux inscrits dans la démarche, à savoir : La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, la Mutuelle Sociale Agricole, les Finances Publiques, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'intérieur, Pôle Emploi, et la Poste, Agirc Arrco ;
 - de travailler en liens étroits avec les Mairies du territoire, les assistantes sociales du Conseil Départemental et de la MSA, mais aussi avec les structures partenariales locales telles que l'Espace Emploi Formation, le Point Information Seniors ainsi que la Cyber base, toujours dans le but d'amener des réponses aux problématiques que peut rencontrer la population ;
 - de lutter contre la fracture numérique en accompagnant les habitants dans leurs démarches administratives notamment dématérialisées par un suivi individualisé, en mettant à disposition gratuitement les outils numériques nécessaires, en proposant des formations au numérique.
- L'action France Services de la Communautés de Communes se retrouve aussi dans les communes du territoire auprès des secrétaires de Mairie qui peuvent aussi amener un premier niveau d'information.
- Exemples de démarches : cartes grise, permis de conduire, déclarations de revenus, aides au logement, dossiers retraites....

Le savez-vous ?

Dans le cadre du « plan national pour un numérique inclusif » mis en place par l'Etat, la Communauté de Communes Conques-Marcillac, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aveyron, déploie sur son territoire le « Pass Numérique ».

Le « Pass Numérique » est un outil pour permettre aux personnes (retraités, demandeurs d'emplois, autoentrepreneurs, jeunes...) éloignées des pratiques numériques, de découvrir les outils informatiques et de se former pour évoluer vers une pratique autonome.

Il se présente sous la forme d'un chéquier permettant de régler des séances de formations auprès d'opérateurs qualifiés pour la médiation numérique.

Sur le territoire Conques-Marcillac, c'est la cyber base/le Créneau Conques-Marcillac qui a été labellisée comme opérateur numérique.

La Communauté de Communes, porteuse du projet, a missionné le accueils France Services, l'Espace Emploi Formation et le Point Information Seniors pour détecter et orienter les personnes qui pourraient bénéficier de ces Pass Numériques.

Renseignements et Informations

France Services, la Maison du Territoire 28 av Gustave Bessière 12330 Marcillac Vallon

05.65.71.34.36 franceservices@cc-conques-marcillac.fr

Horaires d'ouvertures au public : Les lundis de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanences hebdomadaires France Services à la Mairie de St Cyprien les jeudis de 9h à 12h

Nos partenaires nationaux



Nos partenaires locaux



TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Déposez-les dans un Point d'Apport
Ils portent tous le repère de la filière :
Ils sont tous référencés
sur www.lafibredutri.fr

LES CONSIGNES



Les articles dont vous vous séparez peuvent être usés, ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être **propres et secs** !

Ne pas déposer d'articles HUMIDES ou simplement MOUILLÉS.

COMMENT bien faire ?

- ✓ Attachez les chaussures par paire
- ✓ Privilégiez les sacs de 30L (pas plus volumineux)
- ✓ Fermez bien les sacs
- ✓ Dans les conteneurs, vérifiez que le sac est bien tombé
- ✓ N'hésitez pas à appeler les antennes d'association pour vérifier leurs horaires de dépôt.






**DÈS LE 7 MARS
DANS L'AVEYRON**

la carte d'identité à portée de clic !



Je peux faire ma pré-demande en ligne

- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 17 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

Liste des mairies : www.aveyron.gouv.fr

MES DÉMARCHES, à portée de clic !

**Malade
la nuit, le week-end ou un jour férié ?**

**Avant de vous déplacer
téléphonez
3966
allo docteur**

Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le 15 (SAMU)

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute. C'est ça la permanence des soins.

ARS, URPS, and other logos.

2020 a été une année particulièrement propice aux frelons, notamment les frelons asiatiques qui non contents d'être dangereux pour la population lors de taille de haies ou d'élagage par exemple, causent d'énormes préjudices aux abeilles. De nombreux nids de frelons ont été détruits sur les secteurs de St Christophe Vallon et Valady, malheureusement trop tard en saison, les nids n'étant bien souvent visibles qu'une fois les feuilles tombées à l'automne. L'idéal serait de piéger les fondatrices à la fin de l'hiver.

abdomen noir terminé par une bande orange

pattes aux extrémités jaunes

L = 30 mm max

frelon asiatique

© Antoine Rivière

abdomen jaune orné de bandes noires

pattes uniformément brun-rouge

L = 35 mm max

frelon européen

© Emile

NE PAS CONFONDRE

LUTTONS CONTRE LES FRELONS

De mi février à fin avril, il est possible de capturer les futures reines dans des pièges réalisés avec une bouteille d'eau en plastique dont on aura découpé le goulot et qui sera retourné dans le reste du corps de celle-ci, afin de faire comme un entonnoir. Remplir le fond du piège d'un appât constitué de 2 doses de bière, 1 dose de vin blanc (l'alcool éloignant les abeilles) + 1 dose de sirop type fraise ou cassis, et l'accrocher à un arbre ou autre. Chaque fondatrice attrapée, c'est un nid en moins, donc près de 5000 frelons en moins. Pour vous et les abeilles, à vos outils !

Recommandations

Prolifération des pigeons

La prolifération des pigeons occasionne d'importants dégâts aux propriétés tant publiques que privées ... Évitez de déposer ou de jeter des graines, miettes de pain ou quelque nourriture sur les voies publiques ou privées. Pensez également à fermer tout élément de toiture ou autre accès permettant l'introduction des pigeons. (Code de la santé publique et réglementation sanitaire départementale Titre VI section 4 Art 120)

Fils électriques aériens

Des branches qui touchent les fils électriques risquent de prendre feu. Si un arbre est trop près d'une ligne et que ses branches se cassent, cela risque de causer une panne de courant. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

Epaves = Pollution

Les épaves de voiture et autres carcasses métalliques, pièces afférentes ou vieux bidons entreposés sur un terrain privé ou public, au vu et au sus de toute la population, constituent une infraction au code de l'environnement ... Après mise en demeure et en cas d'inaction de la part du propriétaire ou du responsable, il peut être procédé à l'enlèvement des carcasses de voitures aux frais de celui-ci (article L 541-1 et suivants du code de l'environnement).

Chats errants

La municipalité invite fortement les propriétaires de chats à procéder à leur identification, rendue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de 7 mois. Ils doivent également procéder à leur stérilisation afin de faire cesser durablement les nuisances causées par cette prolifération (miaulements, bagarres, odeurs, excréments ...). Par ailleurs, il est fortement déconseillé de nourrir les animaux errants conformément au règlement sanitaire départemental de l'Aveyron. Tout manquement à ces dispositions peut conduire à des sanctions pouvant aller jusqu'à une contravention de troisième classe.

Aboiements

Article R.1334-31 du Code de la santé publique et article L2212-2 du CGCT (pouvoir de police générale du Maire).

Concernant **les aboiements**, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du **Code de la santé publique** : article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Bruit de voisinage

La municipalité a été saisie par des administrés concernant le bruit de voisinage.

Voici quelques rappels : La Loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique). Voici un rappel des horaires où sont autorisés les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur (cf article 14 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2000) :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 19 h 30
- le samedi, de 9 heures à midi et de 15 heures à 19 heures
- le dimanche et jours fériés, de 10 heures à midi, quel que soit le niveau sonore de sa machine.

Recommandations

Taille des haies

Plusieurs administrés ont sollicité la mairie à ce sujet, en voici les grandes lignes ...

- 1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.
- 2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagueur risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).
- 3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagueur sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).
- 4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989). Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

Dépôt illégal de déchets

Les dépôts illégaux de déchets sur le domaine privé ou public, constituent une nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels.

Les principaux textes réglementaires et législatifs régissent les principes et modalités de la gestion des déchets. Ils sont regroupés au sein du code de l'environnement par l'article L541-1-1 du code de l'environnement qui définit comme déchet :

- toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire »
- comme détenteur de déchets « le producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets ».

Un dépôt illégal est défini comme un amoncellement de déchets abandonnés par une ou plusieurs personnes sur une ou plusieurs parcelles de terrain contigües et qui ne peut être considéré comme une installation de stockage illégalement exploitée au sens de la législation relative aux installations classées. Il se caractérise par l'absence de gestionnaire du site sur lequel il se trouve le maire est l'autorité de police compétente pour intervenir auprès des producteurs ou détenteurs de ces déchets.

Une décharge illégale se caractérise par des apports réguliers et importants de déchets provenant de professionnels et parfois de particuliers, pour dépôt ou enfouissement dans le sol, ayant un gestionnaire.

Un aménagement ou réhabilitation d'un terrain consiste à utiliser des déchets inertes pour remblayer ou exhausser un terrain à des fins utiles. Ce procédé est soumis en fonction de seuils, à déclaration préalable ou permis d'aménager au titre du code de l'urbanisme (art. R.421-19, 20 et 23 du code de l'urbanisme). Tout aménagement non conforme ou non déclaré, d'impact faible, relève généralement de la police du maire.

Le principe général de responsabilité est le suivant : « tout producteur ou détenteur est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers » (Art. L.541-2 du code de l'environnement).

L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère aux maires, le pouvoir de police nécessaire pour assurer l'élimination des déchets. Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peines d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Recommandations

Brûlage des déchets verts

**NE BRÛLONS PLUS
nos déchets verts
à l'air libre !**

Ensemble
pour une meilleure qualité de l'air



DREAL
OCCITANIE



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts

est concerné :

particuliers, entreprises,

exploitants agricoles et forestiers,

collectivités territoriales...



Qui FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitanie.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que :



13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;
14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;



3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...
3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Pour en savoir plus



Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr



ADEME en Occitanie
www.occitanie.ademe.fr

Votre mairie

Relais de Saint-Christophe-Vallon

Notre église de Saint-Christophe-Vallon fait partie de la Paroisse Saint-Vincent-du Vallon. Elle est ouverte tous les jours.

Frère Cyrille, prémontré de l'Abbaye de Conques, est responsable de la paroisse, assisté de Frère Ismaël et de Frère Damien, avec la collaboration du Père Jean Compazieu et de Frère Jean-Marc.

La paroisse est là, auprès de vous tous, pour vous soutenir par les sacrements, former les enfants par la catéchèse, vivre une vie fraternelle et entraider à travers tous les services qu'elle vous propose.

Accueil à la Maison Paroissiale avenue de Malviès à Marcillac, 16 rue des Loyes.

Le mardi et samedi matin de 9h30 à 12h -

Tél : 05 65 71 73 31

stvincentduvallon@orange.fr

Les prêtres : Frère Cyrille f.cyrille@mondaye.com

Frère Ismaël : f.ismael@mondaye.com Tél : 06 78 57 86 53

Frère Damien f.damien@mondaye.com et communauté des Prémontrés 05 65 69 85 12

Père Jean Compazieu : jean.compazieu@wanadoo.fr : 06 83 15 54 44

Les Messes : dans notre église de Saint-Christophe-Vallon, tous les samedis soir à 19 h (18 h 30 Hiver)

Messe des jeunes (animée par les collégiens) le troisième samedi du mois (sauf l'été)

Messe le 19 mars (St-Joseph) à la chapelle St-Joseph de Testet

Messe le jeudi de l'Ascension à Glassac et le 2 novembre à Testet

Conseil Pastoral : Florence Bros, Conseil Economique : Bernard Bruel

E.A.P (Equipe d'Animation Pastorale) : Frère Cyrille, Frère Ismaël, Père Compazieu, Benoit Castaillac, Marie-Line Gaffier, Nicole Guyot, Pascal Rutschmann : 05 65 72 19 71

Catéchèse : (à partir de 7 ans) Eliette Bruel 05 65 72 70 29 et Marie-Line Gaffier 06 58 31 72 14

Eveil à la Foi : (de 3 à 6 ans) Sylvie Turlan 05 65 71 78 83

Aumônerie des collèves : Frère Damien 06 86 71 14 13

f.damien@mondaye.com

Préparation au Baptême : le premier mercredi du mois à 20 h 30 à la maison paroissiale à Marcillac

Renseignements : Béatrice Bézégues 06 76 74 64 36

Préparation au mariage : Huguette Rey 05 65 72 72 49 ou 06 70 81 51 04

pierrehuguette.rey@gmail.com

Sépultures. Conduite des cérémonies d'obsèques : Claudie Lepicard 05 65 67 29 01 ou 06 84 39 70 81,

Danielle Metge 05 65 72 72 12 ou 06 64 75 35 95, Christian Bruel 09 67 05 25 67 ou 06 31 61 07 93

Marie Retournard 05 65 71 74 14, Michel Expert 05 65 69 86 58

Accompagnants : Jean-Louis Veyrier 05 65 72 74 34 ou Bernard Bruel 05 65 72 70 29/ 07 69 54 51 54

Intentions de Messe : demander une messe à Bernard Bruel eliette.brue@sfr.fr ou à Caroline Auréjac 05 65 72 61 75/06 88 57 28 49 francis.aurejac@wanadoo.fr

La Croix du Puech du Cayla a été bénite en 1870 donc, en 2020 nous en avons fêté les 150 ans. Cette année, nous y sommes montés le samedi 12 Septembre 2020 à pied ou en voiture pour certains. Un groupe est parti de l'église de Saint-Christophe-Vallon. Un deuxième groupe avec les collégiens, est parti de la maison paroissiale de Marcillac en montant par Saint-Rames. La messe a eu lieu là-haut à 18h00, suivie du verre de l'amitié. Nous avons eu un temps magnifique pour admirer notre vallon après la cérémonie.



MARIAGES

Benoît AUREJAC et Fatima BARREAU - 6 lotissement les Coteaux de St Christophe - 11/09/2020

Damien BONNET et Claire GUILHAUMON - 8 rue des Bruyères - 03/10/2020

NAISSANCES

DEBICKI	Zélia	10 Impasse des Tilleuls	22.02
LEMAIRE ANDREO	Lylou	Le Tayrac	12.03
TERTEREAU	Nathan	La Tièyre	26.04
CLERMONT	Sacha	3 Impasse des Tilleuls	13.06
IZARD	Elise	2 Route de la Cayrède	26.08
ALEXANDRE	Mila	21, lotissement les Coteaux	19.09
AKALOUCHE ARRIAZA	Dayana	Le Cros	04.10
DELAROCHE	Emma	Glassac	09.10

DÉCÈS

Raymond SIRMAIN - La Raynaldièrre - le 06/03/2020 à Rodez

Pierre DAFFINI - Le Bouffayres - le 07/03/2020

Paulette CASSAGNES vve MARTY - Les Coustals - le 26/03/2020 à Rodez

Anna SABA ép JOUVE- 27, route de Rodez - le 31/03/2020 à Rodez

Henriette PLEINECASSAGNE ép VAYSSE - Firmi - le 05/04/2020

Odette ESTIVALS vve AUREJAC - Le Caylaret - le 30/04/2020

Hélène D'ESTEVE DE PRADEL ép BATTUT - Rodez - le 11/06/2020

Louis BOUSQUET - Martiel - le 21/06/2020

Jean-Marie CAPELLE - Hymes - le 28/06/2020

Paulette DEBRUYNE - 1, route de la Gare - le 19/07/2020 à Rodez

Yvette PERENNES Vve ESTIVALS - 5 impasse Cantagrel - le 03/08/2020

Norbert FORTUNAT - 3, route de la Cayrède - le 10/08/2020 à Salles-la-Source

Gabriel GBEBLEWOO - 3, rue des Bruyères - le 14/09/2020 à Rodez

Thérèse COURREGES Vve BOUSQUET - Testet - le 02/10/2020

Laure BRUEL Vve GUITARD - Route de Rodez - le 06/10/2020

Christophe FREJAVILLE - 7 cité Beausoleil - le 08/11/2020 à Saint-Christophe-Vallon

Georges LACLEDE - 3 rue Vinzelle - le 05/12/2020 à Saint-Christophe-Vallon



Avis à la Population

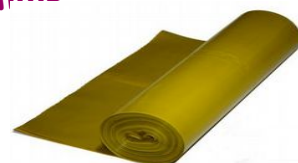
Distribution des sacs poubelles pour 2021...

La distribution des sacs poubelles se fera à la **salle des fêtes** selon un protocole sanitaire bien précis

2 jours de distribution :

Dimanche 24 janvier et Samedi 30 janvier 2021 de 9h00 à 12h00

En cas d'empêchement, il est vivement conseillé de se faire représenter par un proche, un voisin ou un membre de sa famille



AGENCE POSTALE COMMUNALE

2 route du Cayla
12330 Saint-Christophe-Vallon

Tél : 05 65 61 64 91

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h

Fermée le lundi et le jeudi

Contact : Sylvie NOYE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

2 route du Cayla
12330 Saint-Christophe-Vallon

Horaires d'ouverture

Lundi 9h - 12h et 15h30 - 17h30

Mardi 9h - 12h (fermé l'après-midi)

Mercredi 9h - 12h et 15h30 - 17h30

Jeudi 9h - 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 9h - 12h et 15h30 - 17h00

Samedi 9h - 12 (semaine paire)

Permanence élus sur RDV : de 9h à 11h
(un samedi par mois)

*Possibilité de prendre un RDV
pour les dossiers d'urbanisme ou autre
les lundi, mercredi, vendredi de 14h à 15h
et les mardi de 14h à 17h*

Tel : 05 65 72 71 30

Fax : 05 65 72 77 64

E-mail : mairie-saintchristophevallon@orange.fr
Site : www.saintchristophevallon.fr

Ligne 204 DECAZEVILLE - RODEZ

JOURS		L à V		LàV					L à V	
PERIODES SCOLAIRES		x		x					x	
INTERSAISON				x						
PETITES VACANCES		x							x	
ÉTÉ		x		x					x	
Transporteur		Verdié		Verdié					Verdié	
FIGEAC	Lycée									
AUBIN	Lycée professionnel									
DECAZEVILLE	Collège public									
	Place Jarlan 	06:30		11:00					17:15	
	Lycée polyvalent									
	St Michel (abribus)	06:35		11:05					17:20	
FIRMI	Place de la République	06:40		11:10					17:25	
	Cerles	06:41		11:11					17:26	
AUZITS	Aire de covoiturage Hymes 	06:45		11:15					17:30	
SAINT CHRISTOPHE VALLON	St Christophe Vallon	06:51		11:21					17:36	
VALADY	Valady	06:55		11:25					17:40	
MARCILLAC VALLON	Marcillac Vallon									
VALADY	Nuces	07:00		11:30					17:45	
RODEZ	Quartier Bourran 	07:10		11:40					17:55	
	Gare routière 	07:25		11:55					18:10	

Ligne 204 RODEZ - DECAZEVILLE

JOURS				L à V		LàV		LàV
PERIODES SCOLAIRES				x		x		x
INTERSAISON						x		x
PETITES VACANCES				x				
ÉTÉ				x		x		x
Transporteur				Verdié		Verdié		Verdié
RODEZ	Gare routière 			07:30		12:25		18:30
	Quartier Bourran 			07:40		12:35		18:40
VALADY	Nuces			07:55		12:50		18:55
MARCILLAC VALLON	Marcillac Vallon							
VALADY	Valady			08:05		13:00		19:05
SAINT CHRISTOPHE VALLON	St Christophe Vallon			08:09		13:04		19:09
AUZITS	Aire de covoiturage Hymes 			08:15		13:10		19:15
FIRMI	Cerles			08:19		13:14		19:19
	Place de la République			08:20		13:15		19:20
DECAZEVILLE	St Michel (abribus)			08:25		13:20		19:25
	Lycée polyvalent			08:28(1)				
	Place Jarlan			08:30		13:25		19:30
AUBIN	Lycée professionnel 							

(1) périodes scolaires

Toutes les informations sur lio.laregion.fr et sur l'application mobile LIO